Brief Nr. 168

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Neues Berner Taschenbuch**

Band (Jahr): **16 (1910)**

PDF erstellt am: **27.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

168.
(Bern Bd. 24, Nr. 163 a.)

Je ne scaurois assés vous exprimer, combien je suis sensible à la faveur que M. M. du senat de santé ont bien voulu me faire et que je ne dois qu'à vous. Puisqu'on me communiquera donc tout ce que je souhaiterai, voici ce que je souhaite et ce que je prends la liberté de vous demander.

1) Les lettres ecrites et les rapports faits au senat de santé concernant la Dyssenterie de l'année 1765, de divers endroits de la Suisse et même hors de la Suisse.

2) Les relations des medecins du canton de Berne.

3) Une liste exacte du nombre de ceux qui ont eté malades et qui sont mort dans chaque baillage du canton de Berne.

Le premier et le troisième article me mettront en etat de parler de cette epidemie en general. Le second me servira à faire la comparaison entre les observations d'autrui et les miennes. Il est vrai que je n'espère pas beaucoup de ce second article; ou les medecins de la basse classe ne savent pas observer, ou ils ne rapportent que ce qui leur est avantageux; je ne scai que faire de leurs observations. Il y en a cependant qui sont eclairés et honnetes, et ceux-ci me seront utiles.

Ce qui rend les Dyssenteries si meurtrieres en Suisse, est ce nombre de prejugés qui domine notre peuple. Je me propose d'insister beaucoup sur cet article, par le raisonnement autant que par les faits. Les faits menent pourtant le plus directement à

mon but. Vous me rendriés un bien grand service, Monsieur et très gracieux Patron, si vous pouviés me communiquer quelques observations exactes sur les effets funestes du vin, du Brandtevin, des aromates et autres sottises de cette espèce dans la Dyssenterie. Les medecins à la verité n'ont pas besoin de ces exemples, mais le peuple en a besoin, et c'est pour lui et (entre nous soit-il dit) les sages qui les gouvernent, que j'ecris. [Es folgen Literaturangaben und weitere Bemerkungen über die Ruhr-Epidemie, über die Z. ein Buch vorbereitete.]

J'ai les mêmes craintes que vous pour M. le comte de *Prank* et je les lui repete sans cesse.

J'ai sans doute toujours des ennemis, Monsieur, mais je les laisse faire, et je m'en moque.

Je serai bien charmé de lire un jour le tr.(aité) de M. Whytt sur les maladies nerveuses. Vous aurés eu la bonté d'avertir M. Tissot de la publication de cet ouvrage.

Je suis malade, et sans savoir pourquoi j'ai craché hier du sang assés copieusement...

Brugg ce 17 Nov. 1765.

J. G. Zimmermann.

169.

(Bern Bd. 24, Nr. 165.)

Je pensai aussi peu de copier cet immense paquet que de l'avaler; je ne voulois qu'en tirer le suc en le lisant, ou en le parcourant. Mais vous avés raison, je puis m'en passer. La grace que je vous demande donc c'est de vouloir seulement me procurer une reponse aux cinq questions cy jointes, de m'envoyer uniquement cette reponse, et rien de plus.